



OFFRE D'EMPLOI :

CHARGÉ-E DE MISSION PLANIFICATION TERRITORIALE

Condition d'accès au poste	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie ou contractuel
-----------------------------------	--

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Mission principale du service	Attractivité et développement territorial
Composition du service (effectif)	4 attaché-e-s
Positionnement du poste	Placé sous l'autorité directe du Responsable du Service Stratégies foncière, habitat et immobilière

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale, Raison d'être ou finalité du poste	Sous l'autorité de la Responsable Stratégie Foncière, Habitat et Actions Immobilières, le/la chargé-e de mission planification territoriale aura pour principales missions : <ul style="list-style-type: none"> - Piloter l'élaboration de la planification territoriale intercommunale (Projet de territoire - SCoT) - D'assurer le suivi de la planification supra territoriale et inter-communal - D'assurer le suivi de la réglementation et l'application du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans l'ensemble de ses dimensions.
Mission et activités du poste	<p>A. Activités principales :</p> <p>Piloter l'élaboration de la planification territoriale intercommunale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter l'élaboration du projet de territoire de la CCOG, prérequis à l'élaboration du SCoT - Assurer le suivi de la procédure de candidature auprès des services de l'Etat - Identifier le groupement de bureau d'études en charge de l'élaboration du SCoT - Assurer le suivi de l'ensemble des travaux devant être élaborés et rédigés par le groupement de bureau d'études - Planifier, organiser et assurer l'animation de la démarche SCoT (atelier, groupes de travail, des comités techniques et des comités de pilotage) - Gérer le partenariat du projet : relation aux PPA, acteurs du territoire, élu-e-s et technicien-ne-s - Assurer l'animation de la démarche SCoT auprès des partenaires du territoire - Veiller au bon déroulement et au respect des délais de la procédure SCoT, - Contribuer et mettre en place les outils de communication et de concertation autour du projet SCoT - Contribuer au processus de concertation publique et à la communication sur le projet, - Gérer l'ensemble des activités inhérentes à l'élaboration du SCoT (suivi administratif, technique, juridique et financier, gestion de la communication et de la

	<p>concertation, recherche de financements ...).</p> <p>- Mettre en place les futurs outils de suivi du SCOT</p> <p>Assurer le suivi de la planification supra territoriale et inter-communal</p> <p>- Suivre des procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents de planification communaux (PLU- Cartes Communales) et intercommunaux (PLH,PCAET...), et régionaux (SAR) menées par les différentes collectivités : participation aux réunions, analyse technique et rédaction des avis sur ces dossiers...</p> <p>- Maintenir la veille juridique en matière d'urbanisme</p> <p>- Suivre les documents d'urbanisme et tous les schémas locaux pour s'assurer de leur compatibilité avec le futur SCoT</p> <p>Assurer le suivi de la réglementation et l'application du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans l'ensemble de ses dimensions.</p> <p>- Assurer une « expertise » ZAN et être le référent au sein de la collectivité</p> <p>- Assurer une veille législative et réglementaire sur le volet ZAN et en assurer la diffusion</p> <p>- Participer aux réseaux travaillant sur ces sujets</p> <p>- Assurer le suivi des travaux en matière de consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) puis à terme le suivi de la mise en œuvre du ZAN</p> <p>B. Activités secondaires :</p> <p>Conduire des études thématiques, liées aux problématiques de stratégies territoriales.</p> <p>Participer au développement de la stratégie foncière de la CCOG</p> <p>Contribuer à la mise en œuvre du projet de service</p> <p>Mettre en place et animer un groupe de travail autour de la thématique " Foncier "</p> <p>Assurer la suppléance de la responsable de service dans le cadre des missions du poste et de la continuité de service (aménagement, foncier, relation entreprise ...)</p>
<p>Conditions de travail</p>	<p>Temps de travail à temps complet 1 607 heures annuelles</p> <p>Horaires fixes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi et Jeudi : 7h30 – 13h et 14h à 17h15 • Mardi, Mercredi, Vendredi : 7h30 à 14h00 • + 3 h / semaine (RTT) pour les catégories A <p>Lieu de travail :</p> <p>Siège de la CCOG à Mana</p> <p>Déplacements fréquents sur les communes du territoire</p> <p>Moyens matériels à disposition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur portable • Téléphone mobile et fixe • Imprimante, télécopieur • Fournitures de bureau <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tickets restaurants (valeur faciale 10€) • CNAS • Complément Indemnitaire Annuel (prime en fonction des objectifs)

	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoyance collective (Garantie Maintien de Salaire)
--	--

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Profil du poste	Diplôme, formation : <ul style="list-style-type: none"> • Formation supérieure de niveau Bac + 5 dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme du droit public • Expérience sur des fonctions similaire en collectivité ; • Connaissance du territoire.
	Les « savoirs » (diplôme, formation) : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'urbanisme pré-opérationnel, des documents de planification (principalement les SCoT), et des connaissances sur le sujet ZAN. • Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et avez une aptitude au travail en équipe et en transversalité. • Expérience sur un poste similaire appréciée • Bonne capacité d'animation et de communication • Connaissance de la réglementation en matière d'aménagement de planification • Bonnes connaissances et/ou appétence à se former en utilisation de SIG et en bases de données liées au foncier
	Les « savoirs-être » : Vous faites preuve : de sens du service public, de rigueur, de capacités d'organisation, d'une disponibilité et capacité à travailler sur un large territoire, d'autonomie, sens du reporting et de l'alerte, d'esprit d'analyse, de synthèse et capacités rédactionnelles, de force de propositions et de négociation, d'aptitude à la communication, à l'animation de réunion, de sens du relationnel. Il/Elle veille à travailler en étroite relation avec les autres cadres et agents de la Communauté et en étroite collaboration avec les élus et les responsables des services communaux (ou futurs agents de la Communauté).